

UTILISATION DES CLE USB (et disques durs externes) sur le réseau du collège

Des problèmes de contamination par des virus informatiques ont été constatés : les supports nomades (clés USB, disques durs externes) par définition voyagent de poste en poste, à la maison et au collège et peuvent causer de réels dégâts. Il est donc indispensable de se plier à quelques règles d'utilisation :

1/ L'utilisation de clé USB (élèves) n'est justifiée que si cela est indispensable (exemple travail à la maison). Les utilisateurs du réseau ont chacun un dossier personnel pour stocker des documents au collège et les professeurs peuvent voir le travail de leurs élèves. (groupes)

2/ Les clés USB ne doivent contenir que des documents scolaires, elles doivent être réservées à cet usage

3/ En classe chaque clé doit être systématiquement testée avec l'antivirus réseau dès son branchement : pour cela :

Dans la barre des tâches (en bas à droite) il y a l'icône de l'antivirus (Trend Micro).



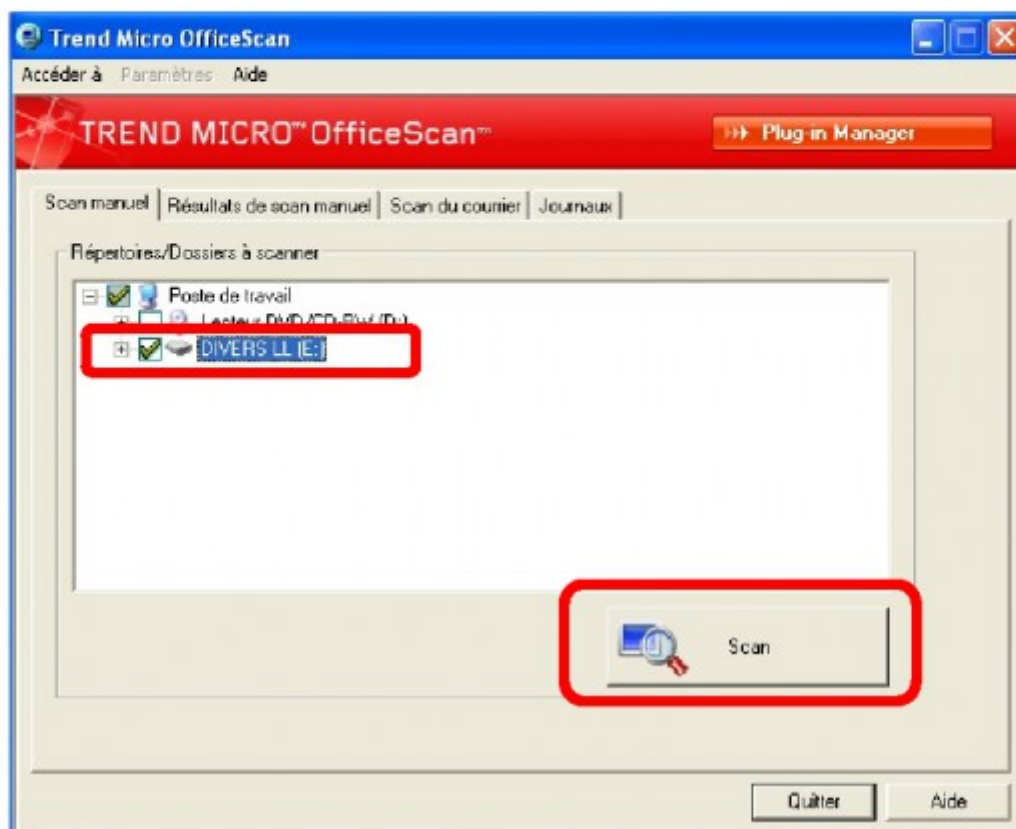
Pour faire apparaître le menu contextuel il faut faire un clic droit sur cette icône.

Il faut ensuite choisir *Console OfficeScan*.



Une nouvelle fenêtre apparaît.

On sélectionne sa clé et on clique sur *Scan*.



Si un virus est détecté, retirez la clé, fermez la session et contactez-moi !

4/ A la maison, vos postes informatiques doivent être protégés par un anti-virus efficace et à jour.

Il en existe des payants et des gratuits performants.

Nota :

Les enseignants peuvent utiliser gratuitement celui qui a signé un accord de licence avec l'académie de Lyon, (TREND micro internet security), qu'ils peuvent télécharger sur <http://edu.trendmicro.fr>

Ils devront s'enregistrer avec leur adresse mail académique professionnelle